

LOT - 3 sénateurs
Majorité absolue, 341. — Suffrages exprimés, 618.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
de Vermeil, S. a. radical (élu) 403
Palluau, S. a. radical (élu) 386
Talon, député radical (élu) 356
Mlle Rey, S. a. radical (élu) 327
Galmot-Maisin, S. a. radical (élu) 181
Général Combarou, S. a. radical (élu) 204

LOT-ET-GARONNE - 3 sénateurs
Majorité absolue, 341. — Suffrages exprimés, 618.
Bulletin blanc ou nul, 3.
PRÉMIER TOUR
MM.
Fayre, S. a. radical (élu) 395
Durand, S. a. radical (élu) 387
Palluau, S. a. radical (élu) 383
Fayre, S. a. radical (élu) 343
Carles, S. a. radical (élu) 317
Mlle Rey, S. a. radical (élu) 97
Boisson, S. a. radical (élu) 89
Boulet, S. a. radical (élu) 71
Séniat, S. a. radical (élu) 71
Grinard, S. a. radical (élu) 176
Chauvigné, S. a. radical (élu) 205
Carles, S. a. radical (élu) 119
Boulet, S. a. radical (élu) 57
Séniat, S. a. radical (élu) 57

LOZÈRE - 3 sénateurs
Majorité absolue, 313. — Suffrages exprimés, 533.
Bulletin blanc ou nul, 64.
MM.
Théophile Roussel, S. a. radical (élu) 286
Monsieur, S. a. radical (élu) 278

MAINE-ET-LOIRE - 4 sénateurs
Majorité absolue, 482. — Suffrages exprimés, 965.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

MANCHE - 4 sénateurs
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 21.
MM.
Jules Labiche, S. a. radical (élu) 1022
Morel, S. a. radical (élu) 1019
Brisson, S. a. radical (élu) 1025
Cabart-Danneville, S. a. radical (élu) 1025

MARNE - 2 sénateurs
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 21.
MM.
Diancourt, S. a. radical (élu) 550
Alfred Poirrier, S. a. radical (élu) 550
Rogé de Faleout, S. a. radical (élu) 550
Vallé, S. a. radical (élu) 550
Docteur Langlet, S. a. radical (élu) 550

HAUTE-MARNE - 3 sénateurs
Majorité absolue, 381. — Suffrages exprimés, 762.
Bulletin blanc ou nul, 1.
MM.
Danel-Bernardin, S. a. radical (élu) 455
Bisot de Fontenay, S. a. radical (élu) 456
Darbot, S. a. radical (élu) 456
De Montrol, S. a. radical (élu) 456
L'abbé Fevre, S. a. radical (élu) 456

MAYENNE - 3 sénateurs
Majorité absolue, 390. — Suffrages exprimés, 780.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Le Reston, S. a. radical (élu) 455
Paul Dutrel, S. a. radical (élu) 456
Gustave Denis, S. a. radical (élu) 456
Boissel, S. a. radical (élu) 456

MEURTHE-ET-MOSELLE - 2 sénateurs
Majorité absolue, 490. — Suffrages exprimés, 980.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Marquis, S. a. radical (élu) 455
Volland, S. a. radical (élu) 456

MEUSE - 3 sénateurs
Majorité absolue, 481. — Suffrages exprimés, 962.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Ernest Boulanger, S. a. radical (élu) 789
Deville, S. a. radical (élu) 761
Burginier, S. a. radical (élu) 696
Docteur Depoitevin, S. a. radical (élu) 696

MORBHAN - 3 sénateurs
Majorité absolue, 477. — Suffrages exprimés, 954.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
André de Kerdrel, S. a. radical (élu) 650
Froeseau, S. a. radical (élu) 651
de Lamarzelle, S. a. radical (élu) 652
Broel, S. a. radical (élu) 653
Goupi, S. a. radical (élu) 654
Martine, S. a. radical (élu) 655

MORVAN - 3 sénateurs
Majorité absolue, 381. — Suffrages exprimés, 762.
Bulletin blanc ou nul, 1.
MM.
Comte de S. de Moncorps, S. a. radical (élu) 455
Hérisson, S. a. radical (élu) 456
Turpin, S. a. radical (élu) 457
Général d'Espéranche, S. a. radical (élu) 458
D'Anny, S. a. radical (élu) 459
Dumoulin, S. a. radical (élu) 460
Gruyer, S. a. radical (élu) 461
Maugé, S. a. radical (élu) 462
Céler, S. a. radical (élu) 463

DEUXIÈME TOUR
Majorité absolue, 341. — Suffrages exprimés, 618.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Cuvinat, S. a. radical (élu) 654
Frank-Chauveau, S. a. radical (élu) 671
Chovet, S. a. radical (élu) 621
Prévoit, S. a. radical (élu) 421
De Poly, S. a. radical (élu) 39
Léon Martin, S. a. radical (élu) 179
Gaudon, S. a. radical (élu) 341
Geyet, S. a. radical (élu) 221
Piquet, S. a. radical (élu) 285

CONSTANTIN - 1 sénateur
Majorité absolue, 97. — Suffrages exprimés, 194.
Bulletin blanc ou nul, 2.
MM.
Treille, S. a. radical (élu) 105
de Saint-Germain, S. a. radical (élu) 85

LA MARTINIQUE - 1 sénateur
Majorité absolue, 100. — Suffrages exprimés, 200.
Bulletin blanc ou nul, 0.
Majorité absolue, 100. — Suffrages exprimés, 200.
Bulletin blanc ou nul, 0.

BOUCHES-DU-RHÔNE - 1 sénateur
Majorité absolue, 209. — Suffrages exprimés, 418.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Faisiès, S. a. radical (élu) 30
Leydet, S. a. radical (élu) 161
Cairé, S. a. radical (élu) 30
Bois, S. a. radical (élu) 30

COTE D'OR - 1 sénateur
Majorité absolue, 523. — Suffrages exprimés, 1046.
Bulletin blanc ou nul, 4.
MM.
Lévy, S. a. radical (élu) 271
Edmond Piot, S. a. radical (élu) 672
Guisin, S. a. radical (élu) 56

RHÔNE - 1 sénateur
Majorité absolue, 374. — Suffrages exprimés, 748.
Bulletin blanc ou nul, 4.
MM.
De Gaslelton, S. a. radical (élu) 135
Scipion Cause, S. a. radical (élu) 119
Clapot, S. a. radical (élu) 53
Berard, S. a. radical (élu) 10
Bouffier, S. a. radical (élu) 375

HAUTE-SAÛNE - 1 sénateur
Majorité absolue, 436. — Suffrages exprimés, 872.
Bulletin blanc ou nul, 3.
MM.
Signard, S. a. radical (élu) 431
Paul Reygnault, S. a. radical (élu) 384

YONNE - 1 sénateur
Majorité absolue, 435. — Suffrages exprimés, 870.
Bulletin blanc ou nul, 6.
MM.
Liordeau, S. a. radical (élu) 22
Blenvenut-Martin, S. a. radical (élu) 358
Dujon, S. a. radical (élu) 112
Lauray, S. a. radical (élu) 339

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

RISE ENTRE CIVILS ET MILITAIRES
Au cours d'une rixe entre trois cavaliers de 13e chasseurs et trois civils au sujet de trois femmes qui étaient avec ces derniers, un chasseur, français et ses camarades s'éloignèrent, à portée un coup de sabre au groupe et attendit nos femmes, qui se virent violemment entraînés dans les locaux de l'hôpital; son fait est grave.
Le soldat, qui a pris le fait, est recherché.

ÉTRANGER
EXTRADITION D'UN LONDAMIEN À MORT
Bruxelles, 3 janvier.
La police a arrêté le nommé Georges Rigoin, né à Ombrière (Marne), le 3 janvier 1892, qui est un condamné de la Cour de Cassation, condamné en 1887, au camp de Chalons. Rigoin fut condamné à mort, par contumace — pour s'être porté à des voies de fait sur un officier. On est sûr qu'il avait passé à l'étranger, mais on ignore sa résidence.
Or, il s'est tout à coup présenté dans un nombre d'années dans les Ardennes françaises, et c'est dans ces derniers temps qu'il vint en Belgique où il avait trouvé un emploi.
Il a été écroué à la prison de Saint-Gilles.

TERREUR CONTRE LES SOCIALISTES ITALIENS
Rome, 3 janvier.
Le ministre de l'Intérieur di Rudini, non content de dissoudre les groupes et associations politiques de San-Renzo et de Gènes, menace de la même dissolution les groupements socialistes de Rome et de la région de Rome.
Les socialistes ont déjà répondu à ces provocations. Ils ont tenu une assemblée à la dernière séance législative de San-Renzo, où le camarade Rossi sortira vainqueur.
Di Rudini s'attend, au contraire, à harceler les vendeurs de l'Avanti!, le vaillant quotidien socialiste sorti des égarées journées, et à le rendre inopérant par la diffusion du journal, loin de lui.

M. Doumer part en Indo-Chine
Paris, 3 janvier.
Dans une note communiquée aux journaux à l'Agence Havas, on apprend que M. Doumer, ministre des Colonies, partira pour l'Indo-Chine le 17 janvier.
Notre ami Viviani, attribué à M. Brisson, dans la Petite République, la nomination de M. Doumer.

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

HAUTE-LOIRE - 1 sénateur
Majorité absolue, 496. — Suffrages exprimés, 992.
Bulletin blanc ou nul, 7.
MM.
Morlet, S. a. radical (élu) 436
Duroy de Loxe, S. a. radical (élu) 437
Comte de Maillet, S. a. radical (élu) 436
Bodmer, S. a. radical (élu) 436
Jéru, S. a. radical (élu) 436
Docteur Bory, S. a. radical (élu) 436
Rosa Allain, S. a. radical (élu) 436

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
Un bon conseil. — L'assureur doit être un homme sûr, qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles, et qui ne se laisse pas aller à des promesses trop faciles.

LES ASSURANCES CONTRE